MONTFERRAND

SOMMAIRE

- p. 2/3 - Nouveau conseil municipal
- p. 4/7- Vie du village
- p. 8/9- Ecole de l'Auta
- p. 10/11 - Associations
- p. 12/13 - Budget
- p. 14 - Travaux
- p. 15 - Images du village
- p. 16 - Actualités

66

EDITO DU MAIRE

Dans ce numéro 66 de notre bulletin municipal, je ne m'adresserai pas à vous comme je le fais habituellement. Vous en comprendrez les raisons, qui sont de deux ordres.

Tout d'abord, la pandémie que nous avons traversée et qui dure encore, a totalement bouleversé notre quotidien. Fort heureusement, à Montferrand, personne n'a été hospitalisé. Quelques-uns, parmi nous, ont été très fatigués mais, depuis, leur état de santé est revenu à la normale.

Cette période « insolite », comme le disent les médias, a ravivé le lien social qui existe dans nos petites communes. A Montferrand, nous avons tenté, du mieux que nous avons pu, avec nos moyens, de vous rendre la vie plus agréable. J'espère que nous y sommes parvenus. Je remercie tout particulièrement notre secrétaire Michèle pour son investissement.

La deuxième raison est tout simplement le renouvellement du conseil municipal. Je tiens à vous remercier, en mon nom personnel et au nom de l'ensemble des membres élus, de votre confiance, de votre soutien massif. Je peux vous assurer que toute l'équipe était prête à œuvrer durant la période de confinement, mais ne le pouvait pas du fait qu'elle n'était pas officiellement installée. Frustration totale !

Depuis le 27 mai, nous sommes officiellement à la tête de notre commune. Les conseillères et conseillers municipaux sont investis pour le bien commun. Des commissions ont été créées. A travers elles, nous déciderons des objectifs, des engagements de notre institution, avec toujours en point de mire, votre bien-être et votre cadre de vie gérés au mieux. L'épisode que nous venons de vivre et qui n'est pas terminé, a un impact terrible sur les finances publiques en général. Ces incidences vont perdurer un certain temps. A nous d'en tenir compte.

Durant les 6 prochaines années, nous allons écrire une nouvelle page de l'histoire de notre village. Même si nous sommes tous tournés vers le futur, je ne peux passer à cette nouvelle étape sans mettre en avant le travail accompli par Jean-Paul Bernier qui n'a pas souhaité « reprendre du service ». Je me suis beaucoup appuyé sur lui, il a mis ses précieuses compétences au service de notre collectivité, tant au plan local qu'intercommunal au sein du SYADEN. Nous lui devons beaucoup. Un grand, grand merci à lui. Je remercie également les personnes qui n'ont pas souhaité renouveler leur mandat.

Dans les pages qui suivent, vous trouverez des informations que nous souhaitions porter à votre connaissance. Tous les membres du conseil municipal et moi-même sommes à votre écoute : n'hésitez pas à nous faire « remonter » vos problèmes, vos préoccupations. Nous tenterons, si possible, d'y trouver des solutions.

Cette année, nous n'aurons pas la joie de partager des moments de convivialité lors de notre fête locale. Le repas du dimanche qui nous rassemble généralement, va nous manquer. Ce n'est que partie remise, nous l'espérons.

Pour l'heure, malgré les contraintes sanitaires, je vous souhaite de passer un bel été. Je vous souhaite des vacances « dé-stressantes », reposantes, pour que, début septembre, nous puissions, tous, reprendre nos activités et repartir de l'avant.

Bon travail, bonnes vacances et bel été à tous.

Christophe PRADEL

BULLETIN MUNICIPAL semestriel - JUIN 2020

VIE DU VILLAGE

Le nouveau conseil municipal

A l'issue des élections du 15 mars 2020, quinze conseillers municipaux ont été élus.

Compte tenu de la crise sanitaire et des contraintes de confinement, ce nouveau conseil n'a pas eu l'autorisation légale de tenir une séance plénière. Pour assurer le fonctionnement incombant à la municipalité, réglementairement le maire et les adjoints de la précédente mandature sont restés en fonction.

Le nouveau conseil n'a été installé qu'au cours de la réunion du 27 mai 2020.

Voici les femmes et les hommes qui le compose avec indication sommaire de leur résidence et de leurs domaines de prédilection. La liste a été établie dans « l'ordre du tableau », critères officiels des instances.

Christophe PRADEL, maire

- Responsable des commissions « Défense incendie », « Urbanisme/ PLU », « Finances »,

Dans l'attente des élections au sein de la CCCLA, les fonctions précédentes sont conservées :

- Vice-président CCCLA en charge des finances
- Vice-président du SMICTOM de l'Ouest Audois.

Régis BONDOUI
premier adjoint au maire

- représentant le hameau de Naurouze et le secteur sud de la commune,
- responsable de la commission «Travaux», et des cantonniers,
- membre des commissions «Sécurité», « Défense incendie »,
- délégué suppléant à la CCCLA, délégué titulaire au SYADEN, au Syndicat de l'Hers/Girou.

Christelle BELLEGO
deuxième adjoint au maire

- Représentant le secteur est du village,
- Responsable de la commission « Affaires scolaires »
- Membre des commissions « Finances », « Travaux », « Urbanisme/ PLU», « Défense Incendie »

Régis QUINTA
troisième adjoint au maire

- Représentant le secteur est de la commune et Les Pagès,
- Responsable de la commission « Communication »,
- Membre des commissions « Sécurité », « Affaires Scolaires », «Urbanisme/PLU», «Défense incendie»,
- Délégué titulaire à l'ATD (Agence technique départementale), à l'association des communes riveraines du Canal des Deux Mers, aux associations du village, régisseur des recettes des services scolaires.

Régis PUGINIER
conseiller municipal

- Représentant le hameau de St Laurent et le secteur nord de la commune,
- Membre des commissions « Travaux », « Espaces verts/journée citoyenne »,
- Délégué suppléant au Syndicat de l'Hers/Girou.

Philippe RIVIERE
conseiller municipal

- Représentant le secteur est du village,
- Responsable de la commission « Sécurité »,
- Membre des commissions « Finances », « Travaux », « Urbanisme/PLU ».

Le nouveau conseil municipal *(suite)*

Alain MARSAC
conseiller municipal

- Représentant le hameau des Metches Basses et le secteur ouest de la commune,
- Membre des commissions « Communication », « Sécurité », « Défense incendie ».
- Délégué suppléant au SYADEN.

Virginie FONQUERGNE
conseillère municipale

- Représentant le hameau d'En Bonis et le secteur est de la commune
- Membre des commissions « Sécurité », « Espaces verts/journée citoyenne ».

Robert ROGER
conseiller municipal

- Représentant le hameau de Naurouze et le secteur sud de la commune.
- Responsable de la commission « Espaces verts/Journée citoyenne »
- Membre de la commission « Urbanisme / PLU ».

Rachel RICARD
conseillère municipale

- Représentant le centre du village,
- Membre des commissions « Communication », « Espaces verts/journée citoyenne ».

Lucie BILLIATO
conseillère municipale

- Représentant le secteur ouest du village
- Membre des commissions «Sécurité», «Espaces verts/journée citoyenne», «Affaires scolaires ».

Frédéric GILIS
conseiller municipal

- Représentant le hameau d'En Bonis et le secteur est de la commune.
- Membre des commissions « Travaux », « Espaces verts/Journée citoyenne », « urbanisme / PLU », « Défense incendie ».

Gisèle BIAU-PRADEL
conseillère municipale

- Représentant le secteur est de la commune
- Membre des commissions «Communication», «Finances», «Affaires Scolaires».

Julien ALBOUY
conseiller municipal

- Représentant le hameau de Naurouze et le secteur sud de la commune
- Membre des commissions «Travaux», «Sécurité», «Urbanisme / PLU».

Fernand PEREZ
conseiller municipal

- Représentant le secteur est du village,
- Membre des commissions «Travaux», «Espaces verts/Journée citoyenne».

VIE DU VILLAGE

Une mairie qui innove au service de la population

Des masques pour aider à sortir du confinement.

Puisque les masques chirurgicaux à usage unique n'étaient pas disponibles en quantité suffisante, la mairie a cherché à développer les masques alternatifs en tissu.

Un gros travail d'organisation d'une part, de recherche de normes d'autre part a été fourni. De nombreux Montferrandais sensibles à cette initiative, bénévoles et soucieux d'apporter une contribution efficace ont donné de leur temps (plusieurs mois de travail) et du matériel pour confectionner les masques qui ont été distribués gratuitement aux habitants avant la date de fin du confinement.

Voici un geste citoyen et un élan de solidarité pour un bénéfice collectif et très utile.

Les chiffres parlent directement : à ce jour, plus de 800 masques confectionnés par 17 couturières et couturier. Certains Montferrandais se sont investis dans quatre ateliers mis en place soit au réfectoire de l'école, soit dans la salle des fêtes. D'autres en ont créé chez eux. Nombreux, vous avez été, à donner de l'étoffe, du fil, des rubans, de l'élastique…. Une réelle chaîne de solidarité.

Un document très complet de 36 pages correspondant à un guide d'exigences pour masques barrières aux normes AFNOR a été envoyé par mail.

Au rang du couturier et des couturières, nous devons remercier : Geneviève, Annie C., Virginie, Marie-Rose, Alicia, Annie H., Héloïse, Audrey, Catherine, Françoise B., Rachel, Corinne, Jean-Paul, Sabine, Caroline, Elodie, Faustine, Anaïs, Françoise P., Michèle J., Isabelle, Michèle S.P. et Renée qui, elle, a décousu (rideaux, housses,…) avant réutilisation.

Quant à vous tous, qui nous avez donné du tissu, du fil, du ruban, de l'élastique,… vous êtes trop nombreux pour être listés ici.

Toutes et tous, soyez grandement remerciés de votre générosité. **MERCI**

CONFINEMENT

Actions menées pendant le confinement par la municipalité

Face à cette situation très particulière, les services municipaux ont tenté de rendre la vie des Montferrandais quelque peu plus agréable.

- Appel téléphonique une fois par semaine de toutes les personnes âgées et/ou isolées : proposition d'aide aux courses, à l'enlèvement des déchets (jusqu'au PAV, Point d'Apport Volontaire), à tout autre besoin.
- Envoi de mails :
  - Pour informer la population de la situation, des mesures mises ou à mettre en place
  - Pour mettre en réseau les producteurs locaux et/ou marchands ambulants de marché avec la population
  - Pour donner des indications sur les ouvertures et prestations des services publics (La Poste,…)
- Mise à disposition d'attestations de déplacement.
- Mise à disposition, si besoin, de personnels de l'école pour la garde des enfants de soignants organisée par la CCCLA.
- Mise à disposition des devoirs pour les enfants de l'école dont les parents ne sont pas dotés d'imprimante ou en panne d'encre.
- Lancement de l'opération « confection de masques alternatifs » : récupération de tissus, fils, élastiques,…, redistribution aux couturières, organisation de petits ateliers, en respectant les consignes sanitaires, pour l'apprentissage de la fabrication.
- aide au réaménagement de l'école.

PAROLES AUX MONFERRANDAIS

Des impacts du confinement - du bien et du moins bon

Les impacts du confinement ne se sont pas fait attendre. Dès la mi-Mars, et comme la grande majorité des personnes étaient chez elles, le réseau Internet et le téléphone ont vite été saturés. Les opérateurs n'ont pu apporter le service que nous sommes en droit d'attendre d'eux! Il est vrai qu'en temps normal, déjà, dans certains quartiers, le débit est loin d'être satisfaisant. Mais dans cette situation exceptionnelle, les télé-travailleurs devaient se lever de très bonne heure afin de pouvoir effectuer leurs tâches numériques car au-delà de 9h, il n'était plus possible de "taffer".

Nous attendons avec impatience le haut débit déjà promis !...

Par contre, et c'est là un des points très "positif" de la situation : en pause aussi les appels agaçants à n'importe quelle heure de la journée et de la soirée, par les opérateurs de télé-démarchage, afin de nous proposer la dernière trouvaille en économie d'énergie, ou l'isolation de nos maisons à 1€. Quelle tranquillité !!!

Comme quoi, toute situation a ses antipodes. Prenez soin de vous. Alain MARSAC

Virus

Dans ces temps très fortement virologiques
Quand l'ensemble de la classe politique
Paraît abandonnée par toute logique
Le pays entier sombre dans la panique.

Au sommet de l'Etat, notre élite aux abois
Face à la caravane virale, aboie.
Cet animalcule à peine sorti du bois
Active, à qui mieux mieux, leur langue de bois.

Et pendant ce temps là les français apeurés
Tout terrifiés pour leurs tartines beurrées
Dans les rayons remplissent leurs chariots bourrés,
De pâtes, farine, de paquets colorés.

Dans cette agitation reste un dernier bastion
De femmes, d'hommes, fidèles à leur passion.
De leur métier ils ont fait une vocation.
Les gens de la santé protègent la Nation.

Michel IMBERT

Escargot confiné…

Tristesse du printemps

Le printemps consterné attend
Avec impatience
La sortie des gens.
Il les cherche
Nonchalants
Dans les jardins sur des allées
Assis sur les bancs.
Les malades bourgeonnent
Les morts fleurissent
Les fleurs pourrissent.
Cette année
Un invisible malveillant
Empêche les gens,
Les éloigne et les sépare
Et les piégeant
Dans leur appartement.
Pendant ce temps,
Le printemps
Patient
Les attend

Line SÉVERAC

VIE DU VILLAGE

PAROLES AUX MONFERRANDAIS

Anecdote : souvenir de confinement à Montferrand

Émilie Rouger

Courant mars, notre président de la République nous annonçait que nous étions en guerre et que l'ennemi s'appelait la COVID-19. L'invasion du virus devenant de plus en plus préoccupante, un confinement général fut décidé avec un certain nombre de mesures à respecter, afin de laisser l'ennemi à distance.

Pendant ce confinement, il m'est revenu à l'esprit un autre épisode, tout aussi dramatique, survenu il y a 75 ans, à savoir l'invasion allemande et la guerre de 39-45. Nous étions confinés dans notre maison à Lassalle car de temps à autre, les allemands rôdaient dans le secteur avec des comportements plus ou moins sauvages.

Dès qu'on avait connaissance, souvent par renseignement, de leur présence proche, nous allions, avec ma mère et mes grands parents, nous cacher dans les bois proches de notre maison. Dès que la situation semblait redevenir normale, nous revenions à la maison. Mon père était absent car prisonnier en Allemagne.

Ces guerres dues à des invasions armées ou virales nous ont fait ressentir un sentiment de doute mais aussi d'espoir :

- 1945 l'espoir a vaincu
- 2020 l'espoir vaincra.

Yves IMBERT

Jules Rouger

Un petit mot de vocabulaire

Depuis mars 2020, tous les médias utilisent quotidiennement deux mots : confinement/déconfinement et distanciation. Une langue vivante est naturellement conduite à évoluer et en voici l'exemple actuel.

« Confinement » existe pour exprimer l'action de se retirer, de s'isoler (volontairement ou de manière imposée comme en prison pour certains détenus) mais son contraire, « déconfinement », est un barbarisme : ce mot n'existe pas en français (et encore moins dé-confinement) !

« Distanciation sociale ou physique » : ici c'est l'expression qui n'est pas reconnue par nos linguistes ou grammairiens car le mot « distanciation » a été créé récemment pour expliquer le théâtre de Bertolt Brecht pour lequel le spectateur doit marquer un certain détachement par rapport à la réalité ; il s'agit donc d'une distance par la pensée. Aujourd'hui distanciation est utilisée pour signifier distance physique et s'accompagne de « gestes barrières ».

De même le terme de « cluster » est actuellement employé ; alors pourquoi utiliser cet anglicisme qui se traduit par agglomérat, bloc, etc. et déjà utilisé dans différents domaines (sciences, urbanisme, informatique...) alors même que notre langue connaît le mot de « foyer » parfaitement adapté pour désigner justement un foyer d'épidémie ?

Nous sommes donc tous devenus témoins et/ou acteurs de l'évolution de notre langue. Nous vérifierons plus tard si Larousse et Robert et … en tiendront compte dans leur future édition annuelle de leur dictionnaire.

Régis QUINTA

VIE DU VILLAGE

Challenge Canal des 2 mers : trophée attribué à Montferrand !

La création du Canal du Midi par Pierre Paul Riquet avait pour objectif de relier la mer Méditerranée à l'océan Atlantique. A l'époque de sa création, la jonction se faisait par le "Canal Royal du Languedoc" et par la Garonne. Aujourd'hui le canal de Garonne poursuit l'œuvre de Riquet. L'ensemble des communes riveraines de ce linéaire fluvial ont créé "l'association des communes riveraines du canal des 2 mers" pour partager et présenter les problématiques communes relatives au canal.

C'est sous l'égide de cette association que l'opération « Mon canal propre » est organisée annuellement depuis 2019. Mais la date prévue pour 2020, le samedi 25 avril, n'était pas compatible avec les obligations de confinement : opération à reporter.

Le 7 février 2020, l'association a tenu son assemblée générale à Montferrand et, pour la première fois, il avait été créé un challenge pour récompenser les communes qui s'investissaient dans la sauvegarde et la notoriété du canal. Deux trophées étaient en jeu, un pour le Canal de Garonne, l'autre pour le Canal du Midi.

C'est Montferrand qui a remporté le prix grâce à l'animation réalisée le dimanche 17 novembre 2019 autour du Canal du Midi.

Souvenez vous, ce jour là, les enfants de l'école ont joué deux saynètes sur le thème du canal. En fin de matinée, ils ont mis en scène d'une part l'inauguration de l'obélisque et d'autre part le rêve de Pierre Paul Riquet devant le bassin octogonal. Ces scènes ont été imaginées par Christelle Bastié notre ATSEM qui a préparé les enfants dans leur rôle d'acteur pendant plusieurs semaines.

Après une auberge espagnole, les enfants ont entraîné leurs parents dans un jeu de connaissances sur le Canal du Midi (préparé par l'association patrimoine et culture APC) : après les réponses aux 31 questions sur 6 thèmes (écluse, partage des eaux, bassin, alimentation en eau, navigation et histoire), il fallait encore découvrir des cachettes de friandises.

Bref, cette animation culturelle et intergénérationnelle a été retenue comme une bonne action pour valoriser et faire connaître en profondeur ce patrimoine historique et le trophée a été attribué à Montferrand.

Développement entreprenarial

Destruction de frelons

Avec l'arrivée des temps chauds, cette nouvelle activité sur notre village peut intéresser les Montferrandais.
Jérôme Arnaud, si vous lui en faites la demande, mettra en œuvre une technicité moderne pour détruire des nids de frelons et pour traiter vos arbres contre les chenilles processionnaires : il utilise à cet effet un drone qui projettera les produits nécessaires.
L'utilisation de ce drone permet aussi de traiter toiture et façade.
Enfin, avec ce même outil, il propose également des photos et vidéos aériennes.
Contact : 07 87 30 18 13 - sarl.arnaud.jerome@gmail.com

Travaux graphiques

Une autre activité pour les services des Montferrandais est également à votre disposition.

Romane Péralta vous propose de répondre à vos besoins en matière de travaux graphiques et étudiera toutes vos demandes.
Contact : romaneperalta23@gmail.com

ECOLE DE L'AUTA

L'école de l'Auta à l'heure de la Covid-19

Le 16 mars dernier, l'Etat fermait tous les établissements scolaires jusqu'à nouvel ordre afin de freiner la propagation du coronavirus.

L'objectif du ministère de l'éducation nationale devenait alors de maintenir un lien avec les élèves et d'assurer une continuité pédagogique grâce à un enseignement à distance assuré par l'équipe enseignante. La mairie a complété cette démarche en distribuant les devoirs aux familles n'ayant pas d'imprimante ou d'accès internet.

En parallèle, un service minimum d'accueil était assuré pour les enfants des personnels prioritaires (professionnels de la santé, gendarmes, pompiers, enseignants …). Ce service a été mis en place par la Communauté de Communes et centralisé sur 2 écoles de Castelnaudary (Prosper Estieu et Pierre Brossolette). Les enseignants ainsi que le personnel communal ont été réquisitionnés pour assurer une permanence ponctuelle sur ces 2 établissements.

Après 8 semaines de confinement, l'Etat annonçait la possibilité de ré-ouvrir les écoles à partir du 12 mai dès lors que cela était réalisable dans le respect d'un protocole sanitaire établi par le ministère de l'éducation nationale.

Les 5 principes généraux de ce protocole sont : le maintien permanent de la distanciation physique, l'application des gestes barrières, la limitation du brassage des élèves, le nettoyage et la désinfection régulière des locaux et du matériel, l'information et la communication. Son application exigeait de recalculer au préalable la capacité d'accueil de l'école, en respectant un espace de 4m² par élève, et en limitant les effectifs à 15 élèves par classe pour l'élémentaire, et 10 élèves par classe pour les maternelles (effectif des maternelles réduit ensuite à 5 élèves par l'inspection académique). Par ailleurs, nous devions mettre à disposition une salle « covid-19 », exclusivement réservée à l'isolement immédiat d'un cas suspect en attendant sa prise en charge médicale.

Lors d'une réunion organisée le 2 mai, les mairies de Montferrand et d'Airoux, l'équipe enseignante et le personnel communal ont décidé à l'unanimité la réouverture de l'école à partir du 12 mai pour 2 des 4 classes (GS/CP et CM1/CM2), et du 18 mai pour les 2 autres classes (TPS/PS/MS et CE1/CE2), et ce 4 jours par semaine (lundi, mardi, jeudi et vendredi). Le ministère ayant annoncé une reprise sur la base du volontariat, il était par ailleurs décidé de sonder tous les parents d'élèves afin de connaître les effectifs de rentrée. Tant que ces effectifs resteraient inférieurs à la capacité d'accueil, la totalité des élèves aurait classe les 4 jours. Dès lors qu'ils la dépasseraient, des groupes seraient constitués par les enseignantes. Le groupe 1 serait alors accueilli les lundis et mardis, le groupe 2 les jeudis et vendredis.

Cette réorganisation de l'école en pleine crise sanitaire a obligé la municipalité à prendre un certain nombre de mesures :

- Mise à disposition des agents techniques, du personnel communal et des conseillers municipaux pour le réaménagement des classes et des espaces extérieurs.
- Déménagement de la classe des Violettes (CE1/CE2) dans le réfectoire pour augmenter sa capacité d'accueil.
- Fourniture de masques, de gel, de produits d'hygiène et achat de thermomètres infrarouge sans contact.
- Mise à disposition du personnel communal affecté à l'école sur la totalité du temps scolaire afin de gérer la désinfection régulière des locaux et sanitaires, et de seconder les enseignantes à l'accueil/sortie des élèves, aux lavages des mains …
- Mise en place progressive d'un service de garderie sur les 4 jours avant et après l'école. Si besoin le mercredi matin, ce service étant exclusivement réservé aux familles n'ayant aucune autre solution de garde (personnels prioritaires et familles dont les 2 parents travaillent).

A la fin du mois de mai, en seconde phase de déconfinement, les services de l'Etat nous faisaient part de leur volonté de réintégrer progressivement tous les élèves dans les établissements scolaires tout en maintenant les règles de distanciation, et ce probablement afin de préparer une rentrée de septembre toujours sous surveillance sanitaire.

Pour ce faire, il a été demandé aux collectivités de mettre en place un dispositif d'accueil gratuit pour les familles appelé 2S2C (Santé, Sport, Civisme, Culture). Le but de ce dispositif est de permettre aux enseignants d'accueillir la moitié des effectifs sur le temps scolaire et de se concentrer sur les enseignements fondamentaux, pendant que les municipalités encadrent le reste des effectifs sous forme de TAP (Temps d'Activités Périscolaires) dédiés à des enseignements moins prioritaires. Sa mise en place nécessitant du personnel et des locaux supplémentaires, les communes se verront attribuer une compensation financière pour en limiter le coût.

Malgré cela, comme vous pouvez l'imaginer, tout ceci aura un impact significatif sur le budget communal. Mais il est néanmoins prioritaire en ce contexte économiquement difficile, de re-scolariser tous les enfants afin d'éviter le décrochage et de ne pas créer d'inégalités, de permettre aux parents qui en ont besoin de retourner travailler.

Nous remercions vivement le personnel communal et le personnel enseignant qui se sont investis au profit des enfants pendant cette crise sanitaire.

En attendant une rentrée que nous espérons plus sereine pour nos petits écoliers, nous vous souhaitons un très bel été.

Christelle BELLÉGO

ECOLE DE L'AUTA

Le confinement à l'école de l'Auta

En ces temps de confinement, notre école doit être fermée et les enfants comme les adultes doivent rester confinés chacun chez eux.

Pour garder un contact entre parents, enfants et personnel de l'école, notre ATSEM, Christelle BASTIE a pris l'initiative de communiquer avec ce petit monde scolaire via la création du « journal du confinement ».

Les jeunes, comme les parents, ont été invités à contribuer à la création de ce journal. C'est ainsi que l'image en entête est la création de Lou. Merci à elle et bravo à tous.

Dès le premier numéro, le ton était donné et Christelle nous écrivait :
« Depuis le vendredi 13 mars 2020, nous nous sommes quittés et le manque de relations sociales commence à se faire sentir, pour les enfants comme pour les adultes.

La mise en place d'un journal semble être une solution. Vous pouvez envoyer vos réalisations, raconter vos aventures ou mésaventures, proposer des idées ou des liens internet afin de les partager avec l'ensemble des enfants et des parents de l'école. Les intervenants bénévoles des TAP, le personnel communal pourra y participer également. La diffusion de ce journal sera limité à la communauté de l'école de l'Auta »

Si vous êtes intéressez par sa lecture, vous pouvez vous faire connaître auprès de la mairie.

Dans le premier numéro :

- un article encourageant : le printemps est arrivé! l'avez-vous vu? Vous pouvez prendre des photos de la nature à cette période, faire des dessins sur ce thème et les envoyer sur l'adresse mail des services communaux: cantinemontferrand@gmail.com
- une rubrique ACTUALITÉS
  Lilou a construit un hôtel à insectes en bambous et rondelles de bois; A voir sur le journal
- IDÉES CULTURE POUR TOUS
  Le journal vous communique un site pour une visite virtuelle de musées par des enfants
- ACTIVITÉS POUR LES ENFANTS DE MATERNELLE : des jeux, des cahiers de vacances amusants

Dans le numéro de la semaine 2, vous profiterez :

- des liens internet pour écrire en maternelle, pour vivre avec la nature
- des histoires, images et photos de la vie des enfants pendant le confinement
- des dessins, des blagues
- de belles photos du printemps
- des trucs à fabriquer

Décidément, nos écoliers sont très actifs ..

Avec le numéro de la semaine 3, vous retrouverez :

- des bonjours de Nathalie et d'Annie
- des coucous de beaucoup d'enfants
- des amusements des intervenants aux TAP (relaxation et échecs)
- un atelier de confection de masques

Et le numéro 4 vous apportera :

- de partager les coucous des enfants aux autres enfants qui attendent impatiemment de se retrouver
- des jeux
- des suggestions d'activités,
- des surprises

Sur le numéro 5, vous retrouverez :

- comment la cour de l'école est décorée
- toujours les coucous des enfants qui disent ce qu'ils font
- et encore le refrain "les copains, les copines nous manquent"
- un memo des anniversaires

Le numéro 6, avec l'actualité du moment vous lirez:

- on parle de masques
- avec le beau temps, des compositions florales, des activités extérieures
- une révision de l'alphabet avec un abécédaire créé
- beaucoup de détails pour créer un nichoir à chauve-souris
- des jeux

Dans le numéro 7, on vous parle de :

- poésie sur le muguet, le printemps, la colère, le mois d'avril et la fourmi
- des activités à la maison
- des masques de protection
- d'idées nouvelles et de jeux pour réfléchir

Pour le dernier exemplaire numéro 8 :

- la préparation du retour à l'école
- des activités florales
- des photos de jeu de bonds
- des activités de modelage
- des portraits modifiés

Association des Parents d'Élèves, APE

A l'heure actuelle, nous vivons une période unique, transitoire mais surtout encore jamais connue pour « notre génération ».

Par la force des choses, l'APE a été réduite au silence. Pour autant, notre silence n'est pas un signe de manque d'action. En « coulisse », nous discutons des prochains événements avec comme objectif Noël 2020. En effet, la situation actuelle ne nous permettant pas d'organiser la kermesse, notre vision des festivités est donc à plus long terme.

Dès à présent, nous pouvons, par contre, dire que notre « première année » en tant que nouveau bureau est très positive.

La vente du 11 Novembre a été une réussite.

L'opération vente de sapins de Noël et marché de Noël ont eu un retentissement positif.

Pour tous ces succès, nous tenions à remercier, à nouveau, tous les participants pour leur aide précieuse.

En attendant des jours meilleurs, que nous espérons très proches, nous vous transmettons notre soutien et vous retrouverons avec plaisir dès que les « directives ministérielles » nous le permettront. APE

ASSOCIATIONS

Culture, loisirs , sports, à l'arrêt

L'impact du confinement sur la vie associative a été très fort.

Les temps de convivialité n'ont pas pu être maintenus en cohérence avec les contraintes sanitaires de protection de la population. Les adhérents de chaque association l'ont très bien compris : ce premier semestre de l'année 2020 aura été particulier.

Alors si les petits articles de cette page reflètent la morosité du moment, l'ambiance demeure bonne et les « retrouvailles » seront encore mieux appréciées.

Association des amis du tennis de Montferrand : 2ATM

Président : Jérôme Cabané
Contact tel : 07 86 88 90 32 ou 06 75 02 82 17

Du sport pour se faire plaisir.

La saison du tennis 2020 est fortement compromise par le confinement. Le court est fermé depuis le 17 mars dernier et nous ne savons pas quand la reprise sera possible.

C'est l'occasion de revenir sur les derniers mois pendant lesquels l'association 2ATM a mis en place des initiations le mercredi après-midi pour les enfants sous l'égide de Jessica Bessarion, coach sportif. Nous pourrons réitérer ces cours l'année prochaine si la demande est aussi forte . N'hésitez pas à remonter ces besoins et vos idées.

Par ailleurs le Bureau 2ATM vous informe que des dégradations continuelles sur les équipements et accessoires ont été constatées: serrure dégradée, banc cassé, balles volées, etc... Il est important de rappeler que ces installations sont communautaires et financées par la mairie, les adhésions annuelles et existent pour le bien et le plaisir de tous les Montferrandais.

Nous vous rappelons aussi que vos adhésions sont toujours les bienvenues. Pour cela contacter l'association à :
resa.2atm@gmail.com ou par courrier postal : Association 2ATM - mairie de Montferrand 11320 Montferrand.

Les Anciens Combattants

Président : Guillaume CAROL
Contact : 04 68 60 12 53

Une année riche en commémorations

Commémorer le 8 mai 1945 (victoire des alliés et fin de la seconde guerre mondiale) en pleine période de confinement revêtait un aspect particulier : pas de public, pas de musique mais réellement un hommage citoyen aux morts pour la France par le dépôt d'une gerbe.
En l'absence du président de l'association pour cause de convalescence, Monsieur le maire, accompagné de ses deux adjoints (issus de la mandature 2014/2020) et du porte drapeau des anciens combattants, a lu le texte officiel devant le monument aux morts.

Loisirs Montferrandais

Présidente: Isabelle TORT
Contact : 06 15 14 87 53

Adhérer et participer, c'est pour tout public

Association active et moderne, même avec confinement, certaines activités ont été assurées. Pour une activité sportive, les outils actuels de communication (à distance) ont été utilisés à bon escient.

L'animatrice des cours de yoga a proposé des cours en vidéo conduits par elle même. Merci à Luzmilla d'avoir mis ces séances à disposition donc disponibles au gré de chacun.

Pour les cours de gymnastique, l'animatrice a fait cours en direct par l'application Skype. Merci à Barbara de sa présence hebdomadaire.

Cela a permis de garder tant bien que mal un petit lien entre professeurs et élèves, dans ces moments de confinement. Merci à tous.

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS
ASSOCIATIONS

Patrimoine et Culture

Président : Régis QUINTA
Contact : 06 37 20 35 85

Faire connaître la richesse du patrimoine de Montferrand

Association toujours très active ! 2019 a été marqué par l'organisation de plusieurs animations. Confinement oblige, les activités de l'association ont été fortement perturbées.

- Les six visites de groupe retenues depuis l'année dernière ont été annulées dont une qui paraissait importante pour la renommée de l'association et du patrimoine de Montferrand : des jeunes du lycée français d'Alexandrie.
- Le report d'une animation spécifique pour les 30 ans de l'association.
- Le report de l'assemblée générale.

… mais cela ne restera qu'un épisode inédit dans la vie de l'association ! L'année 2020 n'est pas terminée il nous reste le second semestre pour reprendre nos activités et préparer l'avenir !

Comité des Fêtes

Président: Fernand PEREZ
Contact: 06 50 59 10 02

Des animations au coeur du village

Une fête 2020 qui n'aura pas lieu pour cause de sécurité sanitaire. Une fête de village ne s'improvise pas, bien au contraire, elle demande une préparation anticipée. Les acteurs externes pour le repas et la musique doivent être prévenus à l'avance ; les contraintes de distanciation imposées pour lutter contre le virus et les délais imposés n'ont pas permis d'organiser la fête 2020.

Pourtant le programme était prêt et même sur 4 jours, du jeudi au dimanche. Les Montferrandais se seraient retrouvés autour de l'auberge espagnole en musique, soirée dansante et repas aveyronnais.

Dans ces circonstances, le comité des fêtes communique :

« Chers Montferrandais, c'est avec grand regret que nous sommes dans l'obligation d'annuler la fête locale 2020.
Nous nous faisions une joie, comme chaque année, de vous retrouver pour partager ce week-end de convivialité autour de diverses activités.
Mais rassurez-vous ce n'est que partie remise ! »

Notre comité des fêtes ne se laisse pas abattre et déjà vous propose des animations au second semestre : 27 septembre pour une randonnée pédestre et grillades; en octobre pour un bon repas.

La Cassole Montferrandaise

Président : Robert ROGER
Contact : 06 83 27 76 97

Toujours un ambassadeur du village.

Cette association a toujours, sans défaillance, représenté le village à la fête du cassoulet. Pour elle aussi, les contraintes de ce premier semestre ont modifié toute projection pour 2020 : suite à la crise sanitaire, le comité d'organisation de la fête du cassoulet a annulé cette manifestation. La préparation du char par les membres et sympathisants de la Cassole Montferrandaise a dû être arrêtée.

L'association espère que ce virus sera vaincu et vous donne rendez-vous à l'été 2021.

INFOS

BUDGET DE LA COMMUNE

Résultats comptables de l'exercice 2019

Le 3 mars dernier, le précédent conseil municipal a approuvé les résultats de l'exercice comptable.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	**128 090,58**
60 - Achats et variations de stocks	59 894,38
61- services extérieurs	47 054,22
62 - Autres services extérieurs	18 047,42
63 - Autres impôts et taxes	3 094,56
012 - CHARGES DE PERSONNEL	**219 362,64**
63 - Impôts et taxes	12 981,22
64 - Charges de personnel	206 381,42
014- ATTENUATIONS DE PRODUITS	
65 - AUTRES CHARGES COURANTES	**39 149,44**
66 - CHARGES FINANCIÈRES	**1 657,43**
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	**0,00**
042 – OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	**675,00**
TOTAL DEPENSES de FONCTIONNEMENT 2019	**388 935,09**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
013 - ATTENUATION DE CHARGES	946,02
70 - PRODUITS DES SERVICES	52 256,24
73 - IMPOTS ET TAXES	278 273,46
74 - DOTATIONS ET PARTICIP.	128 719,92
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION	28 208,18
76 - PRODUITS FINANCIERS	2,62
042 - OPÉR. ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	40 597,94
TOTAL RECETTES de FONCTIONNEMENT 2019	**529 004,38**

Résultat de clôture de la section de fonctionnement de l'exercice 2019 :
529.004,38 – 388.935,09 = 140.069,29 €.

Il se cumule avec l'excédent antérieur reporté :
140.069,29 + 376.955,26 = 517.024,55 €

L'excédent de fonctionnement 2019 est conforme à nos prévisions, alimenté encore cette année par les 40.000 € que nous verse la société Boralex (éoliennes). 2020 sera la dernière échéance.

Ce résultat a permis de maintenir un niveau d'investissement relativement conséquent.

Pour 2020, la situation sanitaire que nous connaissons va avoir un impact financier non négligeable. Dans les jours qui viennent, nous allons voter le budget. En fonctionnement, il tiendra compte de ces exigences. Parce que c'est indispensable de participer, à notre niveau, à la relance économique, je proposerai le maintien d'un niveau d'investissement important en puisant dans nos réserves, en injectant notamment l'excédent du budget du lotissement du Barri Pitchou.

Ces équilibres budgétaires se feront sans augmenter les impôts locaux.

Ce nouveau mandat va exiger une rigueur budgétaire sans précédent à tous les niveaux. Sur le plan communal et intercommunal, 2 grands défis majeurs :

- La maîtrise du prix de l'eau potable avec des enjeux colossaux (les 43 communes de la CCCLA comptabilisent 1.000 km de réseaux d'eau qui datent, pour la plupart, des années 50)
- Le problème permanent que représentent les ordures ménagères.

La situation économique de la France, les prévisions d'un chômage de masse et le laxisme d'une partie d'entre nous face à la crise, ne vont pas nous faciliter la tâche. Attention aux comportements irresponsables que nous pourrions payer très, très, très cher.

Pour les mois qui viennent, je vous souhaite de longues et belles journées de travail mais aussi de repos réparateur, de belles vacances.

Pour le reste, vous pouvez compter sur mon investissement et mon dévouement dans le défi financier qui nous fait face.

Christophe PRADEL

INFOS
BUDGET DE LA COMMUNE

Section investissement

Dépenses d'investissement	C.A. 2019	Recettes d'investissement	C.A. 2019
1010 - Mairie	125 960,59 €	Subventions état/région/dép.	45 546,13 €
1011 - Ecl. Public En Bonis	9 985,49 €	Subventions SYADEN	14 569,94 €
1014 - Points apport volont.	739,79 €		
1015 - toit/façades mairie		Subvention région	
1016 - cheminement tennis	14 682,00 €		
. Autres biens publics	1 595,52 €		
. Réseaux voirie	115 095,19 €	Subvention département	9 343,00 €
. Autres réseaux	604,80 €		
. Matériel bureau/informat.		FCTVA	15 125,41 €
. Matériel technique	3 829,24 €	Taxe aménagement	8 693,04 €
Opérations financières :		Autres fonds	2 919,00 €
. Solde éxécution antérieur	59 257,62 €	1068 - excéd. fonct. capitalisé	188 607,18 €
. Remb. Prêt	7 333,32 €	Dépôts et cautionnements	
. Dépôts et cautionnements		Opérations d'ordre	675,00 €
. Dépenses imprévues		Virement de la section de fonctionnement	
TOTAL DEPENSES	**339 083,56 €**	**TOTAL RECETTES**	**285 478,70 €**

Résultat de clôture de l'investissement :
339.083,56 – 285.478,70 = 53.604,86 € (déficit)

Ce déficit d'investissement sera abondé au budget 2020 par la section de fonctionnement :

Déficit de l'exercice :	- 53.604,86 €
Restes à réaliser en dépenses :	- 121.524,00 €
Restes à réaliser en recettes :	+ 101.951,00 €
Besoin de la section d'investissement :	= 73.177,86 €

Nous allons redémarrer l'année 2020 avec un excédent de fonctionnement de :
517.024,55 – 73.177,86 = **443.846,69 €.** Auquel il faut ajouter l'excédent du budget du lotissement du Barri Pitchou.

INFOS REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 janvier 2020

- Point sur le budget de lotissement
- Point sur la commission locale d'évaluation des charges transférées de la CCCLA.
- Proposition faite à la CCCLA d'adhérer au marché de commandes en matière d'entretien et de mise en sécurité de voirie pour un seuil supérieur à 25 000 €.
- Régularisation de vente et d'achat de terrain au lieu-dit « Les Pagès » pour l'aménagement des protections des habitations contre les coulées de boue.
- Point sur les travaux de la mairie.
- Analyse de la problématique de la vitesse des véhicules à l'écluse et devant l'école.
- Décision d'achat de tables en bois aux abords du canal et du bassin à Naurouze.

Séance du 3 mars 2020

- Approbation des comptes administratifs 2019 (budget principal et lotissement).
- Accord de s'inscrire au marché de voirie CCCLA pour les opérations supérieures à 10 000 €.
- Préparation des tours de garde pour tenir le scrutin des élections municipales.
- Vote d'une motion de soutien à la filière viticole.
- Point pratique sur le relevé des concessions des cimetières.

Séance du 27 mai 2020

- Installation du nouveau conseil municipal avec élection du maire et de ses adjoints.
- Prise de connaissance de la charte de l'élu local.
- Détermination des indemnités de fonction.
- Désignation des délégués et des membres de commissions.

TRAVAUX

PROJETS & REALISATIONS

Travaux de mise aux normes du bâtiment de la Mairie

A l'issue de la trêve des confiseurs, les travaux ont repris début janvier. A cette époque nous commencions à évoquer quelques dates pour l'ouverture du nouveau secrétariat… c'était sans compter sur cet « imprévisible » arrêt brutal de nos activités !! Néanmoins avant cette fameuse date du 17 mars et avec la complicité d'une météo favorable, ont été réalisés :

- la reprise totale de la toiture,
- le piquage et le rejointoiement de la façade sud du bâtiment communal.

Si l'impérieuse nécessité de reprendre la couverture n'est pas très démonstrative, le ravalement de la façade révèle un embellissement spectaculaire de notre mairie.

Merci aux entreprises, « *Bernard Construction*» pour la toiture et «*Façades d'Aujourd'hui* » pour le parement.

Parallèlement, les travaux de second-œuvre se sont poursuivis :

- plomberie,
- électricité,
- cloisonnement,
- huisseries et notamment la porte d'entrée principale qui accentue, encore un peu plus, la sobriété du bâtiment,
- escalier de secours garantissant l'évacuation de la salle du conseil et des mariages au nord de l'édifice.

…… mais depuis le 18 mars plus rien !

Après cinquante cinq jours de confinement, les travaux reprennent, peintures, huisseries intérieures, installation d'un point d'eau à l'étage et test de mise en eau, contrôle de fonctionnement du « monte personne ». Si d'autres imprévus ne viennent pas perturber l'avancement du chantier, nous pourrons prétendre à « déménager » dans le courant de l'été.

Aménagement du parvis.

Comme il a été convenu avec l'entrepreneur, la mairie s'est chargée de démonter le dallage, piquer la chape, démolir les bétons de la dalle de fondation et des marches. Nos anciens n'avaient pas lésiné sur la quantité de béton. Julien Albouy, l'opérateur du BRH (brise roche hydraulique), confirme : *« il y avait une belle épaisseur de béton »*. La mise à disposition de la benne de Monsieur le Maire, (pas celle qui lui a valu de faire *« les points »* fin octobre 2019) était indispensable pour l'évacuation des produits de démolition et permettre de mener à bien cette phase de travaux. Merci aux quelques anciens conseillers et nouveaux élus, tous très motivés, qui ont participé à cette opération.

Les études et projets successifs pour l'aménagement de l'espace de transition, entre la chaussée de la place et le plan du parvis, ont été minutieusement vus, revus, modifiés, corrigés, rectifiés, chiffrés, ré-estimés, recalculés pour enfin aboutir à un compromis judicieux entre exigences financières et compatibilités techniques. Un bon dessin valant mieux qu'une hasardeuse description, la maquette ci après illustre l'option retenue.

Jean-Paul BERNIER.

Maquette de l'aménagement du parvis.

IMAGES
DU VILLAGE

ACTUALITÉS DU VILLAGE

BIENVENUE AUX NOUVEAUX MONTFERRANDAIS

- Charli SVIRIDOFF-VIDAL et Clarisse BLANC – 92, traverse du Récantou d'Enjanrous
- Annie HARDY – 64, traverse du Récantou d'Enjanrous
- Nicole VILLARD– 6, rue du Barri Grand
- William BEURDIN – 5, rue de la Barbacane
- Sébastien et Maike MAMESSIER, leurs enfants - Le Mas du Pastel
- Marie ARFEU – 2, place de l'Aéropostale.

Nous souhaitons la bienvenue et une bonne installation dans notre commune à tous ces nouveaux résidents et invitons ceux qui ne figurent pas sur cette liste à se présenter en mairie.

ETAT CIVIL

Mariages :

- Patrick SOULET avec Phonsuwan SAENYAMUN, le 13 juin 2020 – 3, impasse des Argassous.
- Thierry DEL BEN avec Déborah BUGIS, le 20 juin 2020 – 1, impasse des Deux Provinces.

Décès :

- Louis FONQUERGNE, 86 ans, décédé le 10 février 2020 à Castelnaudary – 8, rue de l'Autan – En Bonis.
- Theunis VAN-RENSBURG, 69 ans, décédé le 14 février 2020 à Toulouse – 845, route de Ségala.
- Marie-Louise LEGUEVAQUES épouse JEANJEAN, 89 ans, décédée le 19 février 2020 – 2, **rue** du Barri Grand.

Prochain bulletin en décembre 2020. Vous pouvez nous adresser les informations que vous souhaitez voir paraitre à :

montferrand.mairie@orange.fr - https://montferrand-seuil-de-naurouze.fr

Directeur de la publication : Mr le Maire - Rédaction : Commission communication
Conception : Philippe Benoist - Imprimeur : CAÏMAN Imprimeur -
Crédit Photos Philippe Benoist et Mairie (Michèle Pradel-Sandré).